



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Etablissements: Finistere

Question écrite n° 38636

Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur l'emotion creee dans la communaute universitaire brestoise par son refus d'ouvrir de nouvelles filieres a l'universite de Bretagne occidentale. Les projets deja rejetes presentes par cette derniere entraient pourtant dans le cadre des objectifs fixes aux universites, pour preparer l'augmentation du nombre des etudiants, integrer dans le processus de formation des enseignants du second degre dont le pays aura besoin dans les dix a quinze ans a venir et former un maximum de jeunes a la recherche. Si les creations demandees d'une licence d'informatique et d'espagnol qui ne reclamant aucun moyen supplementaire et qui sont essentielles pour la formation des jeunes Brestois devaient etre aussi refusees, comme les informations en sa possession le laissent craindre, l'attitude du ministere ne pourrait etre interpretee que comme une opposition au developpement de l'universite de Bretagne occidentale et un refus de dispenser des enseignements et des diplomes fondamentalement lies au developpement economique de la region. Ce dernier exige de revenir sur les decisions de filieres d'informatique et d'espagnol. Il lui demande s'il entend agir en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38636

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1348